## Communiqué

## Pour diffusion immédiate

Le 30 novembre 2016

## Selon la vérificatrice générale, l'asphalte de mauvaise qualité cause la fissuration précoce des routes provinciales

(TORONTO) Le chaussée des grandes routes provinciales s'est fissurée prématurément parce que les entrepreneurs embauchés par la province ont parfois utilisé un asphalte de qualité inférieure, affirme la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2016*.

« Les fissures prématurées dans la chaussée ont considérablement fait augmenter les coûts de réparation des routes du Ministère, a déclaré Mme Lysyk aujourd'hui, après le dépôt de son rapport à l'Assemblée législative. Le ministère des Transports doit être plus proactif et s'assurer que le bon matériau est utilisé pour que le travail soit fait correctement la première fois. »

L'Ontario Hot Mix Producers Association (qui représente les producteurs d'asphalte et les fournisseurs de ciment) a demandé au Ministère de repousser la mise en œuvre de tests qui permettraient de repérer l'asphalte susceptible de se fissurer prématurément, et le Ministère a accepté.

Au cours des cinq dernières années, le Ministère a mené à bien près de 2 100 projets à un coût d'environ 6,1 milliards de dollars, dont environ 1,4 milliard pour l'asphalte servant à paver les routes.

Relativement à 5 projets de construction routière pour lesquels de la documentation était disponible, nous avons calculé que le Ministère avait payé 23 millions de dollars en réparations, après seulement un à trois ans, en plus des 143 millions payés pour paver des routes qui étaient censées durer 15 ans.

Le Ministère verse également des primes (totalisant environ 8 millions de dollars par année) aux entrepreneurs qui fournissent la qualité d'asphalte spécifiée dans le contrat, ce qu'ils sont censés faire de toute façon. Il a également continué de payer les primes, même après s'être rendu compte que certains entrepreneurs trafiquaient les échantillons d'asphalte afin d'obtenir celles-ci.

Voici d'autres constatations importantes du rapport :

- Les fonctionnaires du Ministère ont permis à l'Ontario Road Builders' Association d'influencer ses politiques opérationnelles internes au bénéfice des entrepreneurs plutôt que du Ministère.
- Le Ministère est indulgent envers les entrepreneurs peu performants et permet à ceux qui ont reçu des évaluations insatisfaisantes de continuer à soumissionner et à obtenir des contrats importants. Le Ministère a également payé la réparation des travaux de qualité inférieure alors que ceux-ci étaient couverts par la garantie de l'entrepreneur.
- Ce sont les entrepreneurs, et non la province, qui embauchent les ingénieurs qui certifient la qualité des projets de construction. Certains ingénieurs ont certifié des structures situées un peu partout dans la province qui ont causé des problèmes par la suite.
- Le Ministère continue d'attribuer des projets à des entrepreneurs qui contreviennent aux règlements de sécurité. Les pénalités prévues pour ces entrepreneurs sont censées les empêcher de soumissionner de futurs travaux, mais ce n'est pas le cas.

-30-

Renseignements : Bonnie Lysyk Vérificatrice générale (416) 327-1326

Le rapport est accessible à www.auditor.on.ca.

@OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.